



Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

Nos établissements médicaux sociaux sont soumis à une l'évaluation de la Haute Autorité de Santé. Pour répondre au mieux à cet audit, nous allons répondre à un audit interne des critères impératifs du référentiel. Cet audit vérifiera principalement le respect des droits des personnes accompagnées.

Mise en place également d'un questionnaire de satisfaction soumis aux ,personnes accompagnées et à leur famille

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Mise en place de calorifugeage, de ouate de cellulose dans les combles de nos hébergements, de minuteries et interrupteurs crépusculaires pour les éclairages extérieurs.

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

Mise en place du Gaz CO2 pour la production de froid de notre nouvelle cuisine de Brest (zéro émission)

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

Achat systématique de lumières asymétriques pour l'extérieur (pollution visuelle) et à 3000K, recommandation pour la préservation des insectes

Savoir faire / Certifications

Savoir faire / innovation

Nous avons une activité FALC , facile à lire et à comprendre.

Mise au point en 2009 dans le cadre d'un projet européen, le FALC est développé en France par l'Unapei, en lien avec l'association française des auto-représentants Nous Aussi.

Cette méthode, conçue avec des personnes handicapées intellectuelles, vise à simplifier et à rendre accessibles des documents, qu'ils soient sur support écrit, électronique ou audiovisuel.

Pour transposer des messages complexes, certaines règles de bon sens doivent être respectées : utiliser un vocabulaire abordable, sans jargon, une syntaxe simple, des polices de caractère lisibles etc. L'un de ces principes-clés réside dans la participation des personnes handicapées intellectuelles à la rédaction, la transcription et/ou la relecture des documents. C'est la garantie de la lisibilité de l'information transcrite.

Très engagé dans cette démarche, nous avons postulé et obtenu la certification QUALIFALC qui reconnaît notre méthode et nous engage dans une démarche d'amélioration continue avec audit d'évaluation régulier pour conserver cette certification